

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2019

Opérateur du dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA publie ce 14 juin 2019 la version complète de son kit de sensibilisation aux risques numériques.

Un an après la sortie du 1er volet, le kit de sensibilisation s'enrichit de cinq nouveaux thèmes et de quatre nouveaux formats, dans un graphisme totalement repensé et des contenus accessibles à tous.

Fruit d'une collaboration menée depuis plusieurs mois entre institutions publiques, organismes privés et associations membres du GIP, et avec la contribution d'utilisateurs pour déterminer les sujets et types de contenus à développer, cet outil s'adresse à tous les publics, que ce soit dans leurs usages professionnels ou personnels et quelles que soient leurs connaissances en sécurité du numérique.

Le kit de sensibilisation aborde neuf thèmes, déclinés en différents supports : fiches pratiques, vidéos, mémos, mais aussi – et c'est l'une des nouveautés – des formats interactifs et ludiques : une bande dessinée, un poster, un quiz et, pour la version papier, des autocollants.

Dans la forme comme sur le fond, le kit répond aux attentes des publics et présente une véritable boîte à outils sur des sujets d'actualité et de leur quotidien.

Pour rappel, les objectifs du kit de sensibilisation :

Avec la recrudescence des cyber-attaques envers les particuliers et les professionnels, le kit vise à sensibiliser et à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel.

Contenu du kit :

Six fiches pour adopter les bonnes pratiques :

- Les mots de passe,
- La sécurité sur les réseaux sociaux,
- La sécurité des appareils mobiles,
- Les sauvegardes,
- Les mises à jour,
- La sécurité des usages pro-perso.

Trois fiches pour comprendre les risques et agir :

- L'hameçonnage (ou phishing en anglais)
- Les rançongiciels (ou ransomware en anglais)
- L'arnaque au faux support technique

La nouveauté de ce volet complet réside également dans l'intégration de nouveaux formats adaptés à tous les publics :

- Huit vidéos avec mises en situation et exemples,
- Un quiz pour tester ses connaissances,
- Une bande dessinée sur le thème « la sécurité sur les réseaux sociaux »,
- Neuf mémos sur les thèmes du kit,
- Une synthèse des mémos au format poster (A2),
- Des autocollants déclinés de la bande dessinée pour la version papier du kit.

CONTACT PRESSE :

presse@cybermalveillance.gouv.fr



Cette diversité de contenus et de supports contribue à la sensibilisation du plus grand nombre et permet ainsi au dispositif de répondre à sa mission de service public.

Mise à disposition du kit

Diffusés sous une **licence ouverte** ([Etalab 2.0](#)) pour en permettre la plus large diffusion, adaptation et réutilisation, les contenus ont été pensés pour être utilisés directement, pour servir de support à des actions de formation ou pour être intégrés à des initiatives déjà en place ou à venir.

« En complément des outils techniques nécessaires pour se protéger, la sensibilisation de chacun est indispensable afin d'évoluer de manière sécurisée dans notre monde de plus en plus connecté. Nous avons donc identifié, avec l'aide de nos membres publics et privés, les menaces que nos concitoyens rencontrent au quotidien afin d'expliquer les bonnes pratiques pour s'en protéger, et ce de manière pragmatique et ludique. Le choix fort de la licence ouverte permet par ailleurs à chacun d'adapter le contenu à son environnement spécifique. » déclare Jérôme Notin, Directeur général du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr.

Le kit est disponible au format électronique, en téléchargement gratuit sur le site cybermalveillance.gouv.fr, à l'adresse : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation/>

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Lancé en octobre 2017, Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance. Ce dispositif a été incubé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et avec le soutien des ministères de l'Économie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Il est désormais piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA.

SES PUBLICS SONT :

- les **particuliers**
- les **entreprises** (hors opérateurs critiques – OIV)
- les **collectivités** (hors opérateurs critiques – OIV)

SES MISSIONS SONT :

- l'**assistance** aux victimes d'actes de cybermalveillance
- l'**information et la sensibilisation** au niveau national sur la sécurité numérique
- l'**observation** du risque numérique pour pouvoir l'anticiper

SES MEMBRES SONT :



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr